

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance



# Quelques exemples de métiers



Auxiliaire Parental(e) (garde d'enfants à domicile)



Assistant(e) Maternel(le)



Accompagnant Educatif



Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)



Animateur périscolaire ou en centre de loisirs



Agent ou auxiliaire de crèche

# Une passerelle vers d'autres diplômes de la petite enfance

- Le CAP entend aussi favoriser la **passerelle entre le CAP et d'autres diplômes** permettant une évolution professionnelle simplifiée.
  - Educateur(trice) de jeune enfant
  - Auxiliaire de puériculture

**Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE) est le diplôme référent du domaine de la petite enfance.**

# Contenu de la formation

## Préparation au Bloc 1 - Accompagner le développement du jeune enfant

- ✓ Le cadre juridique, les institutions, le handicap, les rythmes de l'enfant, le développement de l'enfant (physique, moteur, cognitif, social, affectif...), biologie
- ✓ une posture professionnelle et l'analyse de pratique
- ✓ Les différents environnements de l'enfants et la mises en œuvre d'activités
- ✓ La réalisation des soins du quotidien et l'accompagner de l'enfant dans ses apprentissages
- ✓ La santé de l'enfant



# Contenu de la formation

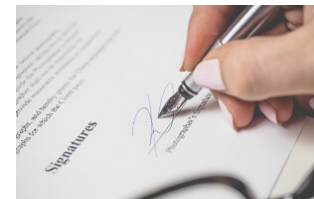
- **Préparation au Bloc 2 - Exercer son activité en accueil collectif**
- ✓ **Processus de séparation et de socialisation**
- ✓ **Le développement du langage**
- ✓ **Les transmissions auprès des parents**
- ✓ **Les liens professionnels avec les équipes**
- ✓ **Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant**
- ✓ **Techniques d'entretien en collectivité**



# Contenu de la formation

## ➤ Préparation au Bloc 3 - Exercer son activité en accueil individuel

- ✓ Organiser son action à domicile
- ✓ Réaliser un projet d'accueil pour les parents
- ✓ La cadre juridique du travail à domicile
- ✓ L'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- ✓ L'élaboration de repas



# 3 Epreuves Professionnelles

- EP1 Accompagner le développement du jeune enfant
- EP2 Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 Exercer son activité en accueil individuel

# Durée de la formation

- **420 heures maximum** en centre pour les enseignements professionnels
- En alternance : Apprentissage (2 semaines en centre – 3 semaines en entreprise)

# ))) Avantages de l'apprentissage

- Intégration dans l'entreprise comme un véritable salarié
- Formation rémunérée
- Facilite l'embauche en fin de contrat ou à posteriori
- Préparation d'un diplôme reconnu tout en étant salarié
- Réelle expérience professionnelle
- Du concret et du sens

# LES ETAPES POUR CANDIDATER

1-Faire une demande de dossier d'inscription

2-Retourner le dossier d'inscription à l'adresse indiquée  
complété des pièces demandées :

- CV à jour
- Lettre de motivation
- Copie des derniers diplômes et bulletins de notes si en possession
- Copie de la carte nationale d'identité

3-Passer un test de connaissances générales.

4-Passer un entretien individuel de motivation

# Merci de votre attention !

## Vos contacts privilégiés :

- Sylvie BOVEIL, Assistante de formation ou Delphine TEXANDIER, Coordinatrice, au 06 24 22 19 67
- Anne-Célia FAVREAU  
Conseillère en formation continue, au 06 32 64 14 88